

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

LE CARTULAIRE, MÉMOIRE DE L'ABBAYE

OBJECTIFS

1 - CAPACITES. Développer l'esprit critique.

2. - CAPACITES. Traduire un texte en latin médiéval

NIVEAU

1 - Collège

2 - Lycée

CONTEXTE

Les chroniqueurs de la **chronique de Kenzingen** affirment que Koenigsbrück est, dès de sa fondation, une abbaye cistercienne ; ils accordent à leur récit une part de merveilleux : Saint Bernard venu prêcher la croisade dans la vallée du Rhin serait passé par Koenigsbrück et aurait annoncé que bientôt s'élèverait à cet endroit un monastère et que l'église serait consacrée quatorze ans après sa mort. Il est certain que Saint Bernard est venu en Alsace et est passé par Strasbourg. Koenigsbrück se trouve peut être sur une route qu'il a empruntée en allant à Spire. Mais il est plus douteux que le monastère ait été intégré immédiatement à l'ordre de Cîteaux.

F. Rapp, CI Muller, 1998

Un **cartulaire** est un recueil sous forme de rouleau ou, plus souvent, de registre, contenant la transcription *in extenso* d'actes fixant l'histoire et les titres de propriété d'une seigneurie laïque ou ecclésiastique.



1.- Lisez la définition de cartulaire.

2.- De quel acte concernant l'abbaye s'agit-il ?

- Est-ce un acte définitif ?
- Justifiez en vous servant du texte.

3.- Qui en est l'auteur ?

- Est-ce un personnage important ?
- Justifiez.

4.- Pour quelles raisons est-ce un document qui mérite de figurer dans un cartulaire ?

5.- Quelles questions pose-t-il à l'historien ?

INFO+

De la comparaison entre ce que disait la tradition et de ce qui résulte d'un acte authentique, nous pouvons conclure qu'il s'était formé, à la lisière de la forêt sainte, une communauté religieuse de femmes, qu'elle comptait dans ses rangs et sans doute à sa tête des membres de la haute noblesse (Welf était le fils du duc de Bavière et sa maison une des plus célèbres de l'empire) et qu'elle bénéficia de la sollicitude des Hohenstaufen, de Frédéric le Borgne avant sa mort, de son fils Frédéric Barberousse ensuite, parce que l'existence de ce couvent achevait le jalonnement d'un domaine d'une grande valeur aux yeux de ces deux princes. La communauté de femmes pieuses, puis de moniales, appartient sans aucun doute à partir de 1235, comme le confirment plusieurs sources, à la famille cistercienne.

*F. Rapp, Cl. Muller, 1998